



# École élémentaire de La Genette

*32 rue Michelet*

*17 000 La Rochelle*

Tél. : 05 46 34 12 42

Courriel : *e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr*

Site internet : *<http://sites17.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-elem/>*

## Réunion de rentrée

### Année scolaire 2014 - 2015

Mardi 16 septembre 2014



# École élémentaire à 5 classes

## 131 élèves - 107 familles

- Personnel employé par la mairie :

**Brigitte Grasset**, concierge et tutrice de **Maxime Bonneau**, contrat avenir employé municipal

**Christine Roux**, responsable de cuisine / **Simone Pinot**, 1<sup>ère</sup> aide / **Sylvie Ranoux** et **Valérie Moreau**, 2<sup>èmes</sup> aides

Pause méridienne et TAP : **Sonia Lepiney**, Directrice accueil périscolaire et **Laure Brouillet**, **Valérie Etien**, **Camille Magara** et **Lina Roy**, agents d'animation

- Personnel enseignant :

1 CP de 24 élèves avec Mme **Marie-Noëlle Pillon**

1 CE1 de 23 élèves avec Mme **Elisabeth Bourabier**

1 CE2 de 25 élèves avec Mmes **Véronique Rousseau** et **Patricia Vingadassalon**

1 CM1 de 29 élèves avec Mr **Bernard Proux**

1 CM2 de 30 élèves avec Mme **Nadine Michaud**

- Les intervenants en langues étrangères, chinois et allemand :

→ Un professeur en **chinois**, Andrea Jourdain Kuan :


Pour **tous les élèves de CE2** et en **option facultative proposée aux élèves de CM1**

→ Un enseignant en **chinois** de l'Institut Confucius :

Pour **tous les élèves de CP** et pour **tous les élèves de CM2**

→ Une enseignante en **allemand** :

Pour **tous les élèves de CE1** et en **option facultative proposée aux élèves de CM2**



# Présentation des représentants de parents

## 13/14

*Pour 5 classes : 5 titulaires et 5 suppléants*

- Titulaires

- ✓ Daniel Albinet, parent d'Arthur (CE2 cette année)
- ✓ Alexandra Lance, parent de François (CM2 cette année) et Louis (CE2 cette année)
- ✓ *Véronique de Puybaudet, parent de Clémence, Agathe et Quentin (autre école)*
- ✓ Estelle Epinoux-Pougnant, parent de Noé (6ème cette année) et Valentine (CP cette année)
- ✓ Emmanuelle Grynbaume, parent de Alcide et Théophile (CE2 cette année)

- Suppléants

- ✓ Da Cunha Valérie, parent de Claire (CM2 cette année)
- ✓ Karine Bensimhon, parent d'Ely-Noah (6ème cette année), d'Ylan (CM1 cette année) et de Gabryel (CE1 cette année)
- ✓ Sévérina Lorenzo, parent d'Inès (CM1 cette année)
- ✓ Anne Angot, parent de Paul (CM2 cette année) et de Salomé (CE2 cette année)
- ✓ Elisabeth Houssay, parent de Catherine (CM1 cette année) et de Héloïse (CE1 cette année)

Présentation du rôle des représentants de parents par Stéphanie Poucineau, parent de *Martin* (6ème cette année) et Jules (CE1 cette année)



# Calendrier et modalités des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école

- Calendrier
  - ✓ Dépôt des listes de candidatures **le lundi 29 septembre (date limite)**
  - ✓ Remise des bulletins de vote aux parents **le vendredi 3 octobre**
  - ✓ Scrutin le vendredi **10 octobre**
- Modalités des élections
  - ✓ Chaque parent est électeur et éligible d'où la nécessité d'avoir connaissance des coordonnées des deux parents
  - ✓ **Vote par correspondance recommandée si disponibilité ne permet pas de se déplacer aux ouverture du bureau de vote.** Les conditions de vote par correspondance seront indiquées dans le matériel de vote transmis aux familles

# Les horaires de l'école élémentaire

**24 heures de classe par semaine sur 9 demi-journées  
dont 5 matinées :**

*Consulter le site d'information des parents : [5matinee.es.education.gouv.fr](http://5matinee.es.education.gouv.fr)*

## RENTREE 2014 – NOUVEAUX HORAIRES DE L'ÉCOLE

- Horaires des temps d'enseignement assurés par l'équipe enseignante

*Référent : Éducation nationale / Pour toute information : téléphoner à l'école ou écrire un courriel*

	Enseignement matin		Enseignement après-midi	
<b>Lundi</b>	8h45	11h45	13h45	16h45
<b>Mardi</b>	8h45	11h45	13h45	15h15
<b>Mercredi</b>	8h45	11h45		
<b>Jeudi</b>	8h45	11h45	13h45	16h45
<b>Vendredi</b>	8h45	11h45	13h45	15h15


Les **élèves** sont accueillis par les **enseignants** à **8h35** le matin et **13h35** l'après-midi.

- Horaires des temps péri-éducatifs assurés par l'équipe d'animateurs municipaux

*Référent : Mairie de La Rochelle*

*Pour toute information tél. accueil périscolaire : 05 46 34 27 70 ou tél Mairie : 05 46 51 51 51*

➔ **Activités péri-éducatives : 15h15-16h45 / mardi et vendredi**



# Obligation scolaire /assurances scolaires

## Fréquentation scolaire obligatoire

- ✓ Les absences doivent être systématiquement justifiées

*Pour les absences inattendues, nous informer par message téléphonique ou électronique avant le début de la classe*

- ✓ Plusieurs relevés des messages par jour

## Assurances

- ✓ Les enfants participants à des sorties facultatives doivent obligatoirement être assurés
- ✓ Deux garanties sont exigées :

Responsabilité civile et **garantie individuelle accident**

*Consulter site [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr) sur les assurances scolaires*



# Coopérative scolaire

Créées en 1948, les coopératives scolaires permettent aux écoles de disposer d'un fonds d'argent propre, afin de poursuivre deux objectifs :

→ développer l'esprit de solidarité entre les élèves

→ améliorer le cadre et les conditions de travail et de vie des élèves dans l'école

- Nature des ressources et gestion de la coopérative
- ✓ Dons, cotisations, produit des fêtes / les versements, notamment les cotisations sont volontaires et libres
- ✓ La coopérative scolaire est affiliée à la section départementale de l'Office central de coopération à l'école (OCCE) où elle dispose d'un compte et bénéficie de garanties de gestion (Paiements par chèques à l'ordre de : ADCS OCCE 17 École élémentaire La Genette)



# La pédagogie dans l'école

- Les programmes de 2008
- Socle commun de compétences et de connaissances de 2005
- Les actions UNESCO
- Le Projet d'école 2014-2018
  - Axe 1 : Consolider les savoirs fondamentaux  
Travailler la langue orale et écrite spécifique aux **domaines scientifiques**.
  - Axe 2 : prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun  
dispositif **classe unique**  
dispositif d'**activités pédagogiques complémentaires**
  - Axe 3 : De l'école au collège / renforcer la cohérence et la continuité  
**Pratiquer plusieurs langues étrangères** (allemand, anglais, chinois et espagnol) en liaison avec les professeurs des collèges Missy et Fromentin.  
Pratiquer le **plurilinguisme**  
Développer l'enseignement du **chinois**





# Spécificité pédagogique de l'école

Depuis 2006 l'école met en place chaque année un programme particulier d'éducation aux langues comprenant deux axes :

- le plurilinguisme qui prend en compte le potentiel linguistique des élèves et des enseignants.
- l'apprentissage de plusieurs langues : anglais, espagnol, allemand et chinois

*Consulter le site de l'école.*

# Merci et suite en classe...

